

Réunion de la commission « Emploi-Formation ».

Analyse de la situation de l'emploi au 30 septembre 2024

Le présent document a été rédigé suite à la commission Emploi formation à partir des documents suivants :

o Situation de l'emploi au 30 septembre 2024

Présents:

Membres de la commission.

Pascal LEFEBVRE

Zohra HAMDANE

Hervé MORIN

Christophe AMOURIAUX

Laurence COLLET

Nicolas MAROUSEZ

Thierry PUJO

Invités.

Catherine FICHET

Séverine THIREL

Elodie BRUNOIS

Veronique FILIPOVICS

Table des matières

Ré	unic	on de la commission « Emploi-Formation »	1
Pré	caı	utions d'usage	3
No	uve	lle présentation de l'évolution des effectifs	4
Evo	olut	ion de l'emploi dans les Antennes du Réseau France 3	5
I.	Ľ	'emploi permanent des antennes au 30 septembre 2024	5
,	۹.	Croissance de l'emploi permanent en personnes physiques présentes	5
ı	3.	Évolution des emplois permanents en personnes physiques par directions régionales	6
(2.	Sur les entrées et sorties sous CDI dans les antennes du réseau. depuis le 1er janvier 2024	7
II.	É	volution des effectifs en ETP moyen annuel	8
,	۹.	L'emploi en ETP moyen annuel des salariés des antennes de septembre 2023 à septembre 2024	8
ı	3.	Évolution des ETP par direction régionale.	9
III.		Sur les heures supplémentaires	10
Évo	olut	ion de l'emploi des salariés de « LA FABRIQUE » rattachés au Réseau	11
I.	In	nformation préalable sur la répartition des salariés dans les différentes directions	11
II.	É	volution de l'emploi permanent des salariés de la fabrique rattachés au réseau « en personi	nes
ph	ysiq	ıues » au 30 juin 2024	12
III.		Évolution de l'emploi en ETP moyen des salariés de la Fabrique	14
IV.		Évolution des arrivées sous CDI et des départs à la Fabrique	16
v.	É	volution des heures supplémentaires à la Fabrique	16

Précautions d'usage.

La notion d'ETP (équivalent temps plein) regroupe tous les salariés « couverts » par un contrat de travail qui travaillent pour le Réseau (CDD, CDI, Temps plein et temps partiel). Le temps de présence ou la durée du travail est calculé au *prorata temporis*.

La notion d'ETP est donc directement corrélée à notre activité.

- pour les salariés sous CDI : un ETP correspond à : 360 jours payés.
- pour les salariés sous CDD :
 - o un ETP correspond à 360 jours payés pour les CDD (autre que CDD d'usage)
 - o un ETP correspond à : 264 jours payés pour les CDD d'usage.
- Pour les alternants, un ETP correspond à 720 jours payés (1/2 temps).

En revanche, l'emploi permanent ne vise que les salariés titulaires d'un CDI qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

Sont considérés comme salariés du « réseau » rattachés au siège :

- Les salariés de la fabrique stationnés en région ;
- Les salariés des services RH et responsables formation ;
- Les salariés des services de la finance.
- Les services information réseau France 3 rattachés au siège.

Nouvelle présentation de l'évolution des effectifs.

L'analyse de l'emploi nous est présentée selon sous un nouveau format ave des courbes qui rendent l'analyse plus claire.

Par ailleurs, nous constatons un nouveau découpage des services :

Au-delà des directions régionales, jusqu'en juin 2024, nous étaient présentés les services suivants :

- La direction des antennes et programmes régionaux ;
- La direction de la Communication du Réseau Régional;
- La coordination des antennes Régionales ;
- La coordination du pilotage transverse;
- L'échelon central;
- Projets de proximité;
- Secrétariat général;

Ces services ont été intégrés à la direction "offre régionale et coopération du service public" qui regroupe la tête du Réseau et affiche un effectif de 31 salariés au 30 septembre 2024 ;

Nous voyons également apparaître la direction : "prévention des risques professionnel du réseau régional" qui affiche un effectif de 2 salariés ;

Par ailleurs, la direction des moyens de Fabrication (la Fabrique) fait l'objet depuis quelques mois d'une présentation séparée. Elle affichait en juin 2024, 297 salariés permanents rattachés au Réseau (dans les documents du réseau). Bien qu'ils en fassent bien partie du Réseau, le suivi "macro" de cette direction n'apparait plus dans les documents relatifs au Réseau.

En outre, l'évolution des effectifs sera suivie désormais au CSE siège pour les données concernant la Direction RH du Réseau, (90 salariés permanents en juin 2024) et la Finance, (34 salariés permanents en région en juin 2024),

Evolution de l'emploi dans les Antennes du Réseau France 3.

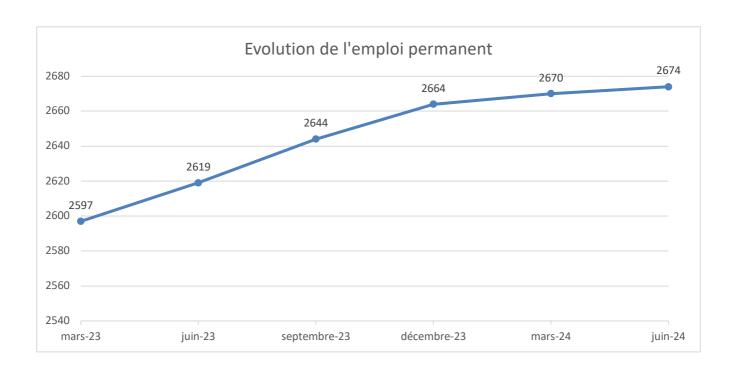
I. L'emploi permanent des antennes au 30 septembre 2024.

A. Croissance de l'emploi permanent en personnes physiques présentes.

Au 30 septembre 2024, les antennes du réseau comportaient 2 697 salariés permanents présents (dont 252 à temps partiel) contre 2 646 au 30 sept 2023.

Nous constatons donc:

- une **croissance des effectifs permanents de 51 emplois** dans les antennes de sept 2023 à sept 2024 ;
- sur les 9 premiers mois de l'année 2024, nous constatons une **augmentation des effectifs de 33** salariés permanents (en personnes physiques).
- Nous constatons également un accroissement de l'emploi de 23 salariés de juin 2024 à sept 2024.
- Depuis Mars 2023 (point bas des effectifs après RCC) l'emploi permanent présente un GAP positif de 100 emplois permanents dans le réseau.



B. Évolution des emplois permanents en personnes physiques par directions régionales.

De mars 2023 (point des effectifs au plus bas après la RCC) à septembre 2024 :

	mars-23	juin-23	Sept 2023	mars-24		Sept 2024	Gap depuis
	11113 20	jain 20 Sept 2020		mars 21	juin-24		mars 2023
Auvergne Rhône Alpes	301	301	300	307	308	311	+10
Bourgogne Franche-Comté	185	192	195	200	204	203	+18
Bretagne	136	136	138	139	143	142	+6
Centre Val de Loire	105	106	110	107	105	110	+5
Grand Est	348	349	346	348	354	348	=
Hauts de France	213	218	223	222	221	220	+7
Normandie	192	194	194	200	184	192	=
Nouvelle- Aquitaine	386	392	397	395	396	401	+15
Occitanie	276	276	281	280	281	282	+6
Paris Île-de- France	93	91	90	91	90	93	=
Pays de la Loire	108	108	111	113	113	117	+9
Provence Alpes Côte d'Azur	227	228	234	238	242	239	+12
Offre régionale et coopération Service Public						31	
Prévention des risques professionnels Réseau Régional.						2	

C. Sur les entrées et sorties sous CDI dans les antennes du réseau. depuis le 1er janvier 2024.

L'emploi s'examine notamment au regard des entrées et départs du réseau.

Depuis janvier.

Nous comptabilisons : 55 départs pour 84 recrutements. Le solde entrées/sorties est donc positif de 29 emplois depuis le 1^{er} janvier.

Comblements de postes.

Du 1^{er} janvier 2024 au 9 décembre 2024 :

202 postes ont été comblés (100 journalistes et 102 PTA)

- 60% ont été comblés par de la mobilité (le plus souvent depuis le Réseau)
- 40% ont été comblés par du recrutement.

Sur la répartition des recrutements effectués à septembre depuis le 1^{er} janvier 2024 :

Le réseau a effectué 84 recrutements sous CDI:

- 15 recrutements externes ;
- 69 recrutements de salariés qui travaillaient sous CDD précédemment.

Sur la répartition des motifs de départs.

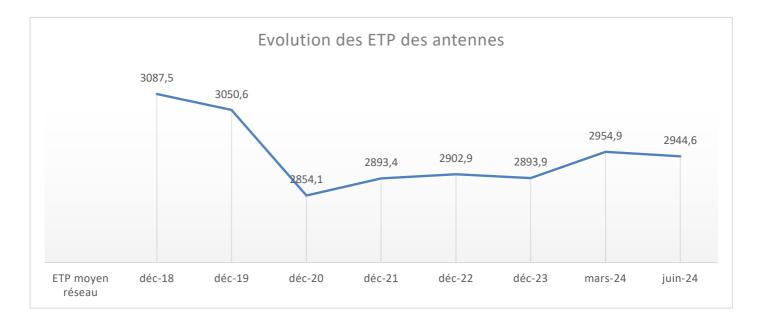
Le Réseau a connu 55 départs à septembre 2024 :

- 13 licenciements;
- 9 ruptures conventionnelles;
- 27 départs à la retraite;
- 1 rupture de la période d'essai ;
- 2 démissions ;
- 3 décès.

II. Évolution des effectifs en ETP moyen annuel.

A. L'emploi en ETP moyen annuel des salariés des antennes de septembre 2023 à septembre 2024.

A septembre 2024, l'activité du Réseau France 3 est effectuée par 2920,4 ETP moyens Permanents et non-permanents contre 2854,6 à septembre 2023. <u>Soit une augmentation de 65,7 ETP moyens</u> de date à date : accroissement de 67 ETP permanents et baisse de 1,2 ETP non-permanents.



L'emploi des PTA est en croissance de 25,9 ETP moyens.

- +33,1 ETP permanents;
- -7,1 ETP non-permanents.

L'emploi des journalistes est en hausse de 39,8 ETP moyens.

- +33,9 ETP permanents;
- +5,9 ETP non permanents.

De septembre 2023 à septembre 2024, nous assistons à un réajustement des effectifs permanents ayant pour conséquence une baisse des ETP non-permanents chez les PTA.

B. Évolution des ETP par direction régionale.

B. Evolution des Em par direction regionale.												
	ETP moyens 03/2023	ETP moyens 06/2023	ETP moyens 09/2023	ETP moyens 03/2024	ETP moyens 06/2024	ETP moyens 09/2024	Evolution depuis mars 2023 (point le plus bas)					
Auvergne Rhône Alpes	328,1	328,6	329,3	345,1	344,4	338,7	+10.6					
Bourgogne Franche- Comté	216,4	217,4	208,7	229,8	227,3	219,8	+3.4					
Bretagne	154	155,5	151	158,3	162,3	157,2	+3.2					
Centre Val de Loire	120,1	120	118,5	123,7	120,9	120,5	+0.8					
Grand Est	377,3	377,4	379	377,6	379,1	375,2	-2.1					
Hauts de France	238,9	240,9	241,7	248,3	246,1	250,6	+11.7					
Normandie	210,5	212,1	213,1	225,9	217,9	216,8	+6.3					
Nouvelle- Aquitaine	415,8	418,1	419,4	438	432	425	+9.2					
Occitanie	299,2	298,5	298,6	301,8	302,2	299,5	+0.3					
Paris Île-de- France	99,8	98,3	97,5	99,1	98,8	98,2	-1.6					
Pays de la Loire	116,9	118,6	119	125,5	126,7	125,7	+8.8					
Provence Alpes Côte d'Azur.	255	256	252	261,3	266,2	260,8	+5.8					

III. Sur les heures supplémentaires.

A septembre 2024, les antennes ont effectué 55 716 heures supplémentaires et complémentaires payées. Soit une augmentation du volume de 31% par rapport à 2023.

Ces augmentations auraient pour cause le déploiement d' NRCS mais également élections et les JO.

Les salariés ont également souhaité transformer 1432 heures supplémentaires en repos compensateur de remplacement. Ce volume est en hausse de 23% par rapport à 2023.

Évolution de l'emploi des salariés de « LA FABRIQUE » rattachés au Réseau.

Information préalable sur la répartition des salariés dans les différentes directions.

Direction déléguée de la commande client (CC) :

Sites : Bordeaux / Lomme / Lyon / Marseille Vallée Verte / Nancy / Rennes / Strasbourg / Toulouse / Vendargues

Emplois : Cadres à la production, directeur de production, chargé de production.

Direction déléguée de la post-production (PP) :

Sites : Bordeaux / Lille / Lyon / Marseille Chanot / Nancy / Rennes / Strasbourg / Toulouse / Vendargues

Emplois : Cadre de gestion, Chargé de PP vidéographie, chef monteur, chef OPV, chef OPS, graphiste, responsable coordination PP, Responsable d'activité de fabrication, responsable technique PP, TEVA.

Centre d'exploitation Sud : Direction déléguée, fiction, feuilleton et équipes de tournage :

Sites: Bordeaux / Lomme / Lyon / Marseille Vallée verte / Vendargues

Emplois : Accessoiriste, Adjoint au directeur délégué FFET, Graphiste, Régisseur de production, Assistant d'exploitation, Cadre de gestion, Chargé de gestion administrative, Chef OPV, Chef d'équipe de production (électro ou machino), Chef d'équipement, Chef d'atelier, Chef de fabrication, Chef décorateur, Chef maquilleur, Chef OPS, Décorateur ensemblier, Directeur délégué, Electricien éclairagiste, Magasinier, Menuisier, constructeur de décor, machiniste, Régisseur d'extérieur, Régisseur, Responsable de service d'exploitation, Scripte et Teva

Direction déléguée Achats, Ingénierie, Services opérationnels (AISO) :

Sites: Lyon, Lomme, Marseille

Emplois : gestionnaire de parcs, chef d'équipement, coordonnateur de moyens généraux.

Direction déléguée Centre d'Exploitation Nord (CEN) :

Sites : Lyon, Rennes, Nancy, Strasbourg, Lomme, Bordeaux, Toulouse, Marseille Emplois : Machiniste plateau, éclairagiste tournage, chef de car, chef de car adjoint, technicien son,

technicien vidéo, assistant son, OPV tournage, graphiste.

Direction déléguée Pilotage de la Performance et Régulation de l'Activité (PPRA) :

Sites: Lyon, Lomme, Marseille

Emplois: planificateur

II. Évolution de l'emploi permanent des salariés de la fabrique rattachés au réseau « en personnes physiques » au 30 juin 2024.

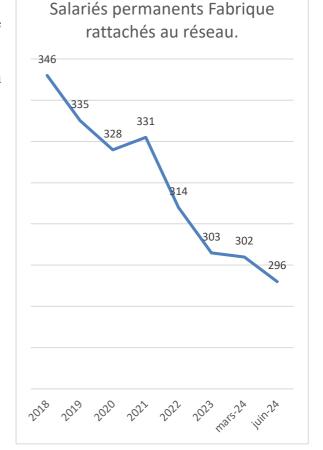
Au 30 juin 2024, les salariés de la Fabrique rattachée au Réseau France 3 étaient 296 dont 13 à temps partiel.

Nous constatons:

- un Gap négatif de 14 personnes présentes de date à date (ils étaient 310 en juin 2023).
- Une baisse de 7 permanents sur le 1^{er} semestre 2024.
- Une baisse des effectifs de 6 présents depuis mars 2024.

La trajectoire de l'emploi est en baisse continue depuis 2018. Cette baisse s'expliquant en partie par le transfert de poste rattachés initialement au Réseau vers le Siège. Nous soulignons que la période JOP n'a pas été propice au recrutement (aucune mise en consultation des postes vacants n'a été effectuée pendant la période).

- le poste à AISO, vacant depuis le licenciement d'un salarié protégé à Lomme, n'a toujours pas été comblé.
- le centre d'exploitation Nord poursuit son transfert avec une baisse de 10 permanents sur un an.
 Depuis le début d'année 5 salariés auraient demandés à partir à la retraite (à ce jour, 1 poste aurait été comblé par un contrat parisien. 4 n'auraient pas encore été mis en consultation).
- Les salariés des équipes feuilletons & équipes de tournages sont en baisse de 6 présents de juin 2023



- à juin 2024. La direction évoque des effets « retard » sur le comblement de trois postes : Vendargues, Lyon et Marseille. 1 OPS a été recruté à Lyon.
- Pour rappel, les équipes légères seront transférées au réseau le 1^{er} novembre.
- Seuls les effectifs de la post-production ont vu leurs effectifs augmenter de 3 salariés présents entre juin 2023 et juin 2024. Toutefois, la direction évoque des problèmes de lissage de l'activité sur l'année. Elle constate tout de même une amélioration avec la distribution d'un calendrier « post-prod » aux donneurs d'ordres. Toutefois, la direction évoque des problèmes

d'organisation du travail : un décompte du temps de travail à la semaine serait inadapté au mode actuel de production.

Pour la commission, il est nécessaire de développer une activité sur un modèle industriel, permettant de planifier un socle de production lissé sur l'année. Elle rappelle qu'elle a porté cette demande, il y a près de 2 ans, au niveau du réseau et de l'entreprise. Une étude devait être effectuée...

La question du changement de canal de diffusion du feuilleton « un si grand soleil » a été abordé : les membres de la commission souhaitant connaître, les effets de cette décision, sur l'organisation du travail et l'emploi.

La direction de la Fabrique nous a informé qu'aucune baisse de budget n'était à ce jour prévu. Nous pouvons toutefois constater, que le mode de diffusion (2 épisodes par jour dont celui le la veille) a pour conséquence, la baisse d'activité sur les postes de monteur (ils n'ont plus à monter le résumé de la veille). Cette baisse d'activité devrait correspondre à ½ ETP. Pour la direction, le monteur concerné pourra être planifié sur d'autres activités, liées au feuilleton.

Répartition des effectifs par direction.

	juin- 22	sept-	Déc- 22	Mars 2023	juin- 23	Sept-	Dec- 2023	Mars 2024	Juin 2024
Total Permanents personnes physiques la Fabrique	320	315	313	305	310	305	303	302	296
Achat, ingénierie et Supports opérationnels (Les salariés AISO)	5	5	5	4	4	4	4	4	3
Centre d'exploitation Nord (Les CARs de la VM)	64	61	61	59	59	61	57	55	49
Commande client (Les chargés et cadres de production)	41	40	40	40	40	39	38	39	40
Fictions feuilleton eq de tournage	111	112	110	107	109	103	104	104	101
Pilotage de la performance et régulation de l'activité.	4	4	3	4	3	3	3	3	3
Post-production	94	93	97	91	97	97	97	97	100

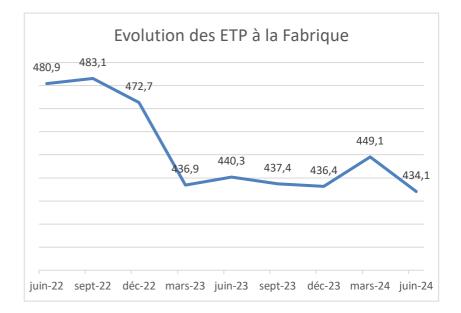
III.Évolution de l'emploi en ETP moyen des salariés de la Fabrique.

L'emploi en ETP à la Fabrique continue à s'appuyer sur un volume important de contrats à durée déterminée.

- A juin 2024, nous observons un volume d'emploi de 434,1 ETP moyens :
 - o 286,7 ETP moyens CDI. (en baisse de 5,2 ETP comparé à la situation à juin 2023)
 - o 147,4 ETP moyens sous CDD (en baisse de 1,1 ETP par rapport à juin 2023)

Nous constatons une baisse générale de l'emploi sur la période dans les établissements de la Fabrique qui dépendent du Réseau : -6,3 ETP moyens de juin 2023 à juin 2024.

L'emploi en ETP moyen annuel est en baisse dans toutes les directions à l'exception de la post-production qui affiche une hausse de 7,6 ETP.



	1	1	1	. 1	1	1	1	. 1		
		juin-22	sept-22	Déc-	Mars	juin-	sept-	Déc-	Mars	Juin
		,	•	22	2023	23	23	23	2024	2024
Total ETP	Permanents	311,2	309,1	307,1	289,8	291,8	292,8	292,6	291,6	286,7
moyen annuel	Non- permanents	169,7	174	165,6	147,1	148,5	144,7	143,8	157,5	147,4
Achat, ingénierie et	Permanents	5,5	5,4	5,3	4,3	4,1	4,1	3,9	3,7	3,6
Supports opérationnels	Non- permanents	0	0	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2
Centre	Permanents	62,7	61,6	60,4	54	54,2	54,05	54,5	52,7	49,2
d'exploitation Nord	Non- permanents	8,3	6,1	4,7	1,5	1	0,9	0,8	0,4	0,4
Commande	Permanents	40	39,5	39,1	36,6	37,8	37,8	37,5	37,8	38
client	Non- permanents	6,9	7,3	6,2	3,7	4,2	4,1	3,9	2,3	3
Fictions	Permanents	107,5	107,9	107,9	102,5	102,3	101,9	101,8	101,2	99,3
feuilleton eq de tournage	Non- permanents	135,8	139,4	130,9	112,5	115,1	111,4	108,4	121,3	111,9
Pilotage de la performance	Permanents	4	4	4	4	3,7	3,4	3,3	3	3
et régulation de l'activité.	Non- permanents									
Post-	Permanents	91,5	90,8	90,4	87,5	89,8	91	91,6	93,1	93,6
production	Non- permanents	18,7	21,2	23,6	28,9	28	28	30,4	33,4	31,8

IV. Évolution des arrivées sous CDI et des départs à la Fabrique.

Au 30 juin 2024, la Fabrique a connu 9 départs (1 licenciement, 1 rupture conventionnelle, 7 départs à la retraite pour 3 arrivées (1 recrutement externe et 2 anciens salariés sous CDD). Le solde Arrivées départ est négatif de 6 postes à date.

V. Évolution des heures supplémentaires à la Fabrique.

La commission constate un volume de 17 466,8 heures supplémentaires effectuées et payées au 30 juin 2024, contre 19 961,9 heures à juin 2023.

Nous constatons également que 2 201,5 heures ont fait l'objet d'une demande de repos compensateur de remplacement. Contre 2 176,8 à juin 2023.

Pour la commission

Pascal LEFEBVRE.